

1

Paris, 6 décembre 1901.

ES DOAN'S KIDNEY PILLS gué-
rent le mal de dos, douleurs dans les
reins, l'urine peu abondante, foncée,
sanguine et très colorée, le diabète, l'hy-
pertension et tous les maux causés par une
faiblesse des reins. (14)

M. Thos. J. Smith, Caledonia, Ont., écrit : « Il y a un an, j'eus un très gros rhume qui s'implanta dans mes poumons et dans ma gorge, à tel point que je pouvais à peine chouter. J'essayai plusieurs remèdes mais sans en recevoir de soulagement jusqu'à ce que je prisse une bouteille et demie de Sirop de Pin Norway, qui m'a complètement guéri ».

25c la bouteille ou cinq pour \$1.

DORION
ouverture de la cour,
assistance de Hon.

D'HOMMES

Lisez attentivement : nous employons le procédé le plus habile pour nettoyer les ha-d'hommes. Nous les nettoignons et nous vous les rendons comme des neufs.

R. PARKER & CO.,
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Que
1958 RUE NOTRE-DAME
Tel. Bell Main 1597 Marchands 23

GANTS

BO

Un exercice
servir. Nous
Spalding, la
ture du monde

HENRY MORGAN & CO.
MONTREAL

TEL. BELL MAIN . . . 3407
MARCHANDS . . . 1230

Un exercice qui peut toujours leur servir. Nous sommes les agents pour Spalding, la plus grande manufacture du monde.

TEL. BELL MAIN . . . 3407
MARCHANDS . . . 1250

The

Mr. Chamberlain

Guernsey, E.

NOTRE DAME & SEIGNEURS.

La Patrie

LE PERIL SCOLAIRE

Paul et Victor Marguerite viennent d'esquisser dans l'"Echo de Paris", un portrait mélancolique de l'instituteur dans les campagnes de France. Ils le font apparaître sous des traits de prolétaire, "vieux à une vie ingrate et dépendante, "payé d'un salaire dérisoire qui les condamne au célibat ou à la misère conjugale." Ils tracent de quelques coups de plume cinglants le sort amer fait à ces "hommes, à ces jeunes filles, à ces femmes à qui la République donne la mission si haute d'enseigner, de former le peuple de demain, de donner à la démocratie conscience d'elle-même, de créer dans l'enfant l'homme qui concourra à l'œuvre du progrès." Enfin, comme conséquence d'un pareil état de choses, ils voient tristement tarir le recrutement des maîtres d'écoles.

Paul et Victor Marguerite ajoutent comme en légende à ce tableau poignant :

"Nous marchions, pensifs, sur la route dure, le long des talus d'herbe, brulée par les premières gelées. La campagne autour de nous se faisait vide et s'étendait plane. Les fonds de l'horizon se reculaient dans une perspective infinie. Les labours alignaient leurs sillons ou leurs mottes hercées et comme peignées. Nous songions au blé qui dormait dans cette terre brûlée; il germerait à son heure, atteignant le sol de ses mille pointes vertes et irrésistibles. Mais les idées de justice, de sagesse, de prévoyance, par lesquelles, en récompensant chacun selon son œuvre, on assure les bonnes volontés, on garantit le sort des individus et l'avenir des peuples, germent-elles aussi en même temps?"

Or, nous souffrons du même mal qu'en France et nous nous soufons plus que là-bas. Nous avons tenu jusqu'ici notre personnel d'enseignement dans le prolétaire, nos instituteurs végètent, nos institutrices sont moins considérées que des domestiques, nos maisons d'écoles sont dans un état pitoyable, notre enseignement primaire manque de cette vitalité, de ce souffle patriotique, de ce caractère national qu'on trouve en d'autres pays.

Nous avons fait des progrès depuis dix ou quinze ans, mais pas autant que l'exigent les intérêts supérieurs de notre province, pas autant que le réclame notre situation de minorité française en pays anglais.

Les pouvoirs publics ont l'impérieux devoir de donner à notre population la somme d'enseignement pratique qu'il lui faut, mais jusqu'ici se sont-ils acquittés consciencieusement de leur tâche ?

Le peuple doit ouvrir son esprit aux exigences de notre temps, de notre milieu afin de donner aux enfants de bonnes maisons d'école, de l'enseignement satisfaisant. Mais jusqu'ici quelle a été son attitude ?

Depuis quelques années, la "Patrie" sonne le tocsin avec persistance sur le péril scolaire. Combien nous avons raison !

L'IMPERIALISME TORY

On se rappelle que M. Rufus Pope, au banquet du Club Cartier, à Montréal, s'était prononcé en faveur de l'impérialisme, mais en termes modérés et plutôt vagues.

Avant-hier, cependant, à Toronto, le député de Compton a pris la parole pour appuyer la candidature de M. Thomas Wallace, à l'élection partielle de West-York. Et là, en plein Ontario, au cœur même du toryisme, M. Pope a déclaré que si le Canada avait envoyé 25,000 hommes en Afrique-Sud, la guerre serait maintenant terminée.

Pourquoi M. Pope n'a-t-il pas parlé franchement au banquet Cartier, alors qu'il se trouvait à côté de M. Monk, le chef conservateur de la province de Québec ?

Pourquoi n'a-t-il pas dit alors ce qu'il vient d'affirmer à Toronto ?

M. Monk, qui a si énergiquement dé-

La moyenne du traitement des instituteurs brevetés dans les écoles élémentaires françaises de Québec n'est que \$242 par année.

La moyenne du salaire des institutrices brevetées n'est que de \$111 par année. Il y a dans nos écoles françaises 1469 institutrices dont le salaire n'atteint pas \$88 par mois.

Il y a une grande partie de nos maisons d'école qui sont condamnées par les inspecteurs comme impropres à l'enseignement, parce qu'elles sont trop petites, trop basses, mal aérées, mal meublées, parce qu'elles sont malsaines.

Il y a un bon nombre d'institutrices jugées incompetentes.

Nous sommes dans la Confédération la province qui dépense le moins pour l'instruction publique. Voyez les statistiques de 1898 :

	Dépense par tête.
Québec	\$1.10
Ontario	1.88
Nouvelle-Ecosse	1.84
Nouveau Brunswick	1.50
Île du Prince-Edouard	1.49
Manitoba	4.70
Columbia	1.70

Pourtant, nous avons besoin de dévouement, nous avons besoin de faire payer notre personnel, d'exercer toute une série de sacrifices même que les autres provinces, pour assurer la permanence de nos destinées, la conservation de notre patrimoine national.

Le gouvernement de la province de Québec est aussi de toute la Confédération celui qui dépense le moins pour l'école. Lisez :

Gouvernement de Québec	\$170,000
Gouvernement d'Ontario	367,000
Gouvernement de Nouvelle-Ecosse	246,162
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	193,765
Gouvernement du Manitoba	175,874
Gouvernement de Columbia-Anglaise	336,016

Nous avons trois fois la population du Nouveau-Brunswick, et cependant, notre budget de l'instruction publique est de \$80,000 moins élevé que le sien.

Faites vous-mêmes, lecteurs de la "Patrie", les comparaisons avec les autres provinces.

En outre, notre enseignement primaire est indifférent en matière nationale. Il ne développe pas le patriotisme, l'attachement au sol, l'orgueil de race ; il ne tourne pas nos jeunes gens vers l'avenir, il ne les porte pas au travail, aux aspirations, il ne les nourrit même pas du passé.

Quand on contemple cet état de choses, cette akathie constante du peuple et des gouvernements, on se sent pris de mélancolie comme Paul et Victor Marguerite et on se demande que l'école telle qu'elle est aujourd'hui, fera germer dans les jeunes générations.

noncé l'impérialisme au banquet Cartier, aura-t-il maintenant le courage de réprimander publiquement son lieutenant de Compton ?

S'il ne contredit pas M. Pope au plus tôt, il faudra croire que M. Monk n'est chef conservateur que de nom et que les vrais chefs sont ceux qui s'inspirent de la presse tory de l'Ontario, du "Mail and Empire", du "Hamilton Spectator", du "Toronto News", du "Toronto World", qui ne cessent de demander des contingents pour l'Afrique-Sud.

Où, M. Monk, voulez-vous dire si vous approuvez ou si vous condamnez les paroles que M. Pope a prononcées, l'autre jour, à Toronto.

Veillez, en votre qualité de chef conservateur de la province de Québec, dire sincèrement ce que vous pensez de l'envoi de 25,000 Canadiens en Afrique-Sud pour terminer la guerre actuelle.

Etes-vous anti-impérialiste pour rire ou pour vrai ?

LES TORIES ET LA CLASSE OUVRIERE

Nos bons tories, et l'organe des "Castors" plus que les autres, ne cessent de manœuvrer contre le ministère du Travail. Selon eux, l'établissement d'un pareil ministère équivaut à une dépense inutile et qui n'aurait pas de raison d'être.

Or, savez-vous bien, messieurs les tories, quels sont ceux qui, les premiers, ont préconisé un département du Travail ?

Vos anciens chefs, vos dieux à vous, vos tuteurs tombés.

Où, en vérité, en 1886, à l'approche des élections de 1887, le gouvernement tory d'alors institua une commission du Travail dans le but d'étudier les conditions ouvrières et les moyens de répondre aux besoins des travailleurs. Mais, évidemment, ce n'était là qu'un appât trompeur pour capter le vote de l'électorat. Une fois les élections passées, on n'entendit plus parler des travaux de la commission jusqu'en 1889. A cette époque, toujours en vue de préparer les élections provinciales, la commission du Travail se décida à présenter un rapport au gouvernement. Et dans ce rapport les commissaires recommandaient l'établissement d'un département du Travail qui serait placé sous le contrôle d'un ministre de la Couronne.

Mais ces bons tories en restèrent là.

Mardi, les amis de M. Gibson, candidat libéral dans le comté d'York, N. B., ont tenu une grande assemblée politique dans la salle de l'Opéra, à Fredericton. L'hon. M. D. C. Fraser, représentant de Guysborough, N. E., a été l'un des orateurs de la soirée. Il a parlé de la dualité de la direction dans le parti conservateur qui a deux opinions opposées sur la question impérialiste, l'une prêchée par M. Borden et l'autre par M. Monk.

M. Fraser a été sévère pour les fautes que commettent les germes de la discordance dans la Confédération. Il a conjuré les électeurs d'York de voter pour le candidat du gouvernement Laurier qui a fait pour la grandeur et la prospérité du Canada plus qu'aucun autre gouvernement avant lui.

L'assemblée s'est dispersée au chant de l'hymne national anglais, accompagné par les cuivres de la fanfare du 71e régiment, et en poussant des acclamations en l'honneur de M. Laurier et du candidat.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Depuis quelques jours, par un accident de voiture, ce n'est que ce matin que j'apprends que le journal "Les Débats" a cru avertir le gouvernement de la province que trois députés, MM. Leclercq, Bourbonnais et Caron feraient de l'opposition à la prochaine session. Je ne sais si c'est le député de Matane ou celui de Maskinongé que l'on a voulu mettre en cause. Dans tous les cas pour ce qui me regarde, mon passé est là pour dire que je suis et serai un ami du gouvernement libéral à Québec, tant qu'il saura administrer les affaires provinciales profitablement.

Votre serviteur,
BECTOR CARON, M. P.

St-Léon, 19 déc., 1901.

LA LIBERTÉ DE PAROLE

M. le rédacteur,

Est-ce au nom de la liberté de parole et du "fair play", que les citoyens de Birmingham, les électeurs de M. Chamberlain ont voté, l'autre jour, à coups de pierres les vitres de leur hôtel de ville et créé une émeute qui a eu des suites sanglantes ?

Les ministres de Chamberlain, Fox, Burke, Bright, Cudde et Gladstone ont dû pour sûr, tressaillir de honte !

BRITISHER.

NOTES DU JOUR

Un jeune homme qui arrive de l'Afrique du Sud, était au club, l'autre soir, et parlait de sa campagne des Boers, des marches épuisantes qu'il avait faites. Je l'écoutais attentivement, car il ne mentait pas, ce qui n'arrive pas une fois sur dix chez ceux qui ont fait campagne. Mais c'est là une autre histoire sur laquelle je reviendrai.

Ce fut à mon tour de parler. J'étais ému, car ce jeune officier révélait en moi d'assez lointains et bien doux souvenirs. Bien doux, car on s'attache aux choses et aux choses qui nous ont fait souffrir, et on oublie assez facilement ce qui nous a charmé. Le marin et le soldat endurent des fatigues, des misères, des douleurs, et aspirent au congé. Une fois libérés, la nostalgie les prend et ils retournent à leurs souffrances quotidiennes, qui les tiennent au cœur, parce qu'elles sont supportées en commun, avec les camarades.

La plus longue marche que j'ai faite ? Oh ! à peu près 63 kilomètres, soit près de 45 milles — de 10 heures du soir à 5 heures de l'après-midi, le lendemain, 14 juillet 1881, dans le désert algérien, par une chaleur écrasante. Je n'étais pas trop fatigué, mais j'avais soif ! Les hommes s'étaient presque évanouïs, arrachant les tonneaux d'eau des chariots des chameaux, crevant, à coups de couteaux les peaux de bœufs, élevant plénement d'une eau chaude qu'ils buvaient à grands traits, sans se rassasier.

Enfin, on arrive, mais l'ennemi, comme chez les Boers, nous avait échappé, selon son irritante habitude. Il y avait une espèce de source d'eau tiède où nous campâmes. J'en bus, j'en bus, sans jamais pouvoir étancher ma soif.

Si les marches en plaine sont plus dures que les marches en montagne ? Mais beaucoup plus. Vous ne me croyez pas ? Voici pourquoi. En plaine, la monotonie attriste l'homme et abat son courage. Il ne pense qu'à son sac. Il se tient sur ses pieds, mais il ne se sent pas en mouvement ; ce sont toujours les mêmes muscles moteurs qui fonctionnent. D'où, un accablement physique, des douleurs aux pieds, et un morne affaissement général.

En montagne, la marche est variée. Chaque détour du sentier ouvre une perspective nouvelle, qui intéresse. Chaque pas actionne un nouveau muscle d'une manière différente. Et comme on se repose d'une fatigue par une autre, il s'en suit une répartition égale de travail sur toutes les parties de la machine humaine. De là, équilibre des efforts. Et voilà comment on arrive, à l'étape, en montagne, plus frais et plus dispos qu'en plaine.

L'ascension est aussi moins dure que la descente. En montant, le poumon fonctionne un peu trop, mais on fait les pas longs et lents et l'on respire aux terre-pleins. Et à la descente, on repose les poumons, mais on se brise les jarrets dans les saccades du pas, ce qui est bien pénible.

Mes amis du club me remercièrent de ma petite conférence sur les fatigues des marches militaires.

Puis, nous allâmes de nouveaux cigares, et en rentrant, je fumais le jaser.

Oh ! ma jeunesse !... J.-D. C.

LES IRLANDAIS

Et les "United Trust League" d'Amérique

Chicago, 20.—Le comité exécutif provisoire de la "United Irish League" d'Amérique formé par les députés irlandais MM. Redmond, McHugh et O'Donnell avant leur départ pour l'Irlande, a eu sa première réunion hier après-midi au Hoffman House, M. J. F. Finerty, de Chicago, président.

M. D'Arcy Scott, d'Ottawa, a été nommé membre du comité exécutif. On a adopté une constitution et des règlements basés sur ceux de l'ancienne ligue Agraire, et l'on a fait des arrangements pour venir en aide aux chefs irlandais et à la "United Irish League".

LES HOMMES ET LES CHOSES

GLOBE TROTTER

M. Gaston Stiegler, du "Matin" de Paris, a eu la bonne idée de nous raconter sous forme de volume son tour du monde de l'été dernier, accompli pour ainsi dire couramment avec celui de notre confrère de la "Presse", puisque celui-ci n'a devancé le globe-trotter parisien que de quelques heures à peine.

Le volume de M. Stiegler est intitulé le "Tour du monde en 63 jours", et vraiment nous n'aurions jamais cru que l'on pût tirer d'une course folle à travers le monde, d'un simple record en chemin de fer et en bateau, un recueil de documents aussi nouveaux et aussi instructifs. Ceci prouve combien Jules Verne avait raison — il y a quelque vingt ans déjà — de classer les reporters parmi les premiers ouvriers de la plume, et d'édifier tout un roman sur les innombrables ressources de leur esprit inventif.

Combien, cependant, M. Stiegler se fût montré, dans son livre, plus passionnant, s'il n'avait été pour ainsi dire par la hanche de l'heure, s'il avait pu courir et s'arrêter à sa guise, observer à son aise et noter tout ce qui lui eût paru intéressant. Il a fait là, pour ainsi dire, simplement du sport, alors qu'il avait les qualités requises pour accomplir son tour du monde en observateur et en philosophe. Tel qu'il est, du reste, nous le répétons, ce journal de voyage ne se lira sans profit, l'auteur ayant eu l'adresse de suppléer par son érudition aux lacunes d'une étude trop superficielle, et il y a là certes de bonnes heures à passer pour tous ceux qui n'ont pas le moyen d'accomplir eux-mêmes le tour de notre petite planète, par étapes engagentes dosées, ce qui leur serait infiniment plus profitable.

NOTRE PHYSALUS

C'en est fait et il faut que, cette fois, Québec en fasse son deuil. Le "Naturaliste Canadien" s'est prononcé, et c'est bien une balaine que nous avons vu s'échapper tout dernièrement dans le port de Montréal. Pensez donc, on lui a même déjà trouvé son nom scientifique : *Elaenoptera Physalus*. Si, sous ce nom, qui vous fait l'effet d'un coup de massue, le Québécois le plus inculte ne s'affaisse pas en demandant grâce, c'est que vraiment on est de taille, là-bas, à ne pas même concéder au port de Montréal, le moindre petit hareng.

Et puis, on l'a mesuré, notre Physalus. Il avait trente-trois pieds. Et dire que tout ce qu'on a vu s'échapper jusqu'ici, sous le cap Diamant, ce sont de tout petits maronnages de rien du tout, avant à peine dix pieds. Le bassin Louise, pour sûr, va en sécher de dépit.

PAPE ANGLAIS

De temps en temps, comme l'on sait, les journaux éprouvent le besoin d'avoir un pape anglais. Cela est dans l'air, et va certainement arriver, nous dit-on.

C'est ainsi que, ces jours derniers, on a encore annoncé que Léon XIII avait recommandé aux cardinaux de choisir l'archevêque de Westminster, à Londres, pour son successeur, en insistant sur l'avantage que présenterait pour la conversion de l'Angleterre, l'élection d'un souverain pontife d'origine britannique.

Jusqu'ici, il n'y a eu qu'un seul pape anglais, Nicolas Breakspere, connu sous le nom d'Adrien IV. Déjà, vers 1177, les journaux anglais ignoraient que le pape ne peut nommer son successeur, prétendant que Pie IX avait désigné comme tel le cardinal Manning, invitant le sacré collège à le proclamer aussitôt. Le siège devenait vacant, de crainte que le gouvernement italien ne voulût empêcher le conclave.

LES FAILLIS EN FRANCE

Le Sénat français a terminé le vote de la loi de répression de la faillite. Le premier article a été ainsi modifié : "Les faillites, non condamnées pour banqueroute simple ou frauduleuse, ne peuvent être inscrites sur les listes électorales pendant dix ans après la déclaration de la faillite. Elles peuvent être éligibles qu'après la réhabilitation."

L'ensemble a réuni 215 voix contre 14.

PARC SOMMER

DIMANCHE, 22 DECEMBRE

(Après-midi, 3 heures à soir, 8 heures.) Pour la première fois au Parc Sommer.

"NOËL AU BON VIEUX TEMPS" superbes vues animées colorées. 12 magnifiques scènes.

1. Le Coucher des enfants ; 2. Le Royaume de St-Nicholas ; 3. Danse des Joints ; 4. Les Anges sur les toits ; 5. L'entrée à l'église ; 6. Le cortège ; 7. Le chœur ; 8. Le Réveil ; 9. L'Apparition ; 10. Le Réve ; 11. Noël au pôle nord ; 12. Apothéose.

Un combat de lion avec un taureau et SHAW SISTERS, de New-York, champions originaux.

Les 3 BARTHELIS, acrobates.

Mlle SWIFT et JOHN ZOLD, ductiles ; changements de costumes instantanés.

Nadane A. PERRET, de l'Opéra Comique.

Mlle STELLD, danses originales.

Admission, 10 cts. 252-2

LE GENERAL ALGER

Détroit, 20.—Le général R. A. Alger, ex-secrétaire de la guerre, confère de la place à la suite d'une consultation ses médecins ont décidé que si son état n'est pas sensiblement amélioré aujourd'hui le général subirait une opération.

NOËL

Allez voir les vues animées colorées, "NOËL AU BON VIEUX TEMPS" et le combat du lion avec un taureau ; diverses vues comiques et un très bon programme d'attractions. 252-2

POUR LES ENFANTS

Il faut un sirop pur qui ne contient pas de poison. Il faut guérir le rhume sans empoisonner et endormir. Demandez le

SIROP DE TERE BENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Deux grandes : 25 et 50 cts

PARTOUT

Santa Claus

désire être visité à la Grotte demain par tous les petits garçons de Montréal.

Panorama de Cendrillon

La scène I montre Cendrillon dans la cuisine. La scène II, Cendrillon dans sa fuite du bal. La scène III, on voit Cendrillon assise sur une chaise et le Prince ajustant le soulier de verre.

LA CIE S. CARSLLEY LIMITEE.

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal 20 Déc. 1901.

Les plans du Gros Magasin pour faire de Samedi une journée extraordinairement affairée

En offrant un grand nombre de valeurs les plus remarquables dans son histoire.

Quelle conquête de Valeurs ? Quelles occasions d'or pour les milliers de personnes qui encombreront le Gros Magasin après avoir lu ces annonces, demain. Le plus grand magasin de Montréal présentera un aspect merveilleux avec ses folles de clients qui circuleront partout et avec ses myriades de marchandises enchanteuses pour Noël. L'enthousiasme des Fêtes sera à son comble, — les ventes seront augmentées, — la vente en détail sera deux fois plus considérable, — une très nouvelle commença. Ainsi, que tout le monde encombre le Gros Magasin demain et participe aux splendides bargains de samedi.

— Souvenez-vous des avantages de ce magasin, beaucoup de place, six splendides éleveurs, des stocks énormes, un assortiment inépuisable.



Lanternes Magiques

Lanternes magiques complètes avec vues. Spécial ..

19c



Quilles

Quilles en bois dur, avec boule toute verte.

Spécial ..

17 cts



Maisons de Poupées

Jolies maisons de poupées. Spécial ..

53 cts

Demain, le gros magasin sera préparé pour recevoir le plus grand nombre d'acheteurs de jouets qui se soient jamais vues dans aucun autre magasin, des stock ont été considérablement augmentés et il y a pour des centaines de mille dollars de marchandises, des Jouets utiles et bienfaits seront offerts à 10 et à 15 pour cent, plus bas que les prix demandés ailleurs.

EPICERIES

Rég.	Spécial.	Rég.	Spécial.
Fèves blanches	5c	Sucre d'érable	15c
Tapioca Pearl	7c	Pommes, le gallon	30c
Fèves pour cuire	7c	Pelure d'orange	15c
Géles, ...	4 1-2c	Wheat narrow	15c
Poudre à pâte	25c	Grape-Nuts	15c
Raisins sans grains	12 1-2c	Beurre de hiterio	25c
Beaux raisins de Corinthe	10c	Oranges Valencia	15c
Raisins muscats	12 1-2c	2 livres de confitures assorties	15c
Très belles prunes, 3 lbs. pour	25c	Très bon beurre de crème	22c
Saucisses de Cambridge	12 1-2c		

Remèdes !

Chases K. L. Pills ..	25 16 1-2
Hoods Sarsaparilla ..	\$1.00 65
Ayers Sarsaparilla ..	1.00 65
Wapoles C. L. Oil ..	1.00 70
Scotts Emulsion ..	1.00 65
Wyeths H. Extract ..	25 21
Ayers Hair Vigor ..	1.00 65
Pilules Roses du Dr Williams ..	50 34

GARÇONS ATTENTION

Un baton de Hockey offert gratuitement

Avec chaque habillement d'homme ou de petit garçon, à \$2.00 ou plus, achetez demain. Si vous achetez deux habillements, vous recevrez deux bâtons de hockey. Complétez pour garçons, trois morceaux, veste, gilet et pantalons, faits en tweed en serge bleu-marine, de valeur saine ou à double breast, doublés en flanelle satin. Valeur régulière, \$3.25.

2.80

Recevez en drap nap bleu-noir pour garçons, avec haut collet tenté, jolis boutons carreaux, boutons noirs ou en cuivre.

2.99

Suivez la Foule Demain.

A cette grande démonstration au Gros Magasin. C'est la plus étonnante Vente de Gants de Dames pour Noël.

Offert Gratuitement Demain

Boite de Toilette de Poche

Vendredi, samedi, lundi et mardi, seront les plus grands jours de l'année dans la vente des gants de Noël. Le Gros Magasin offrira gratuitement une magnifique "Boîte de Toilette de Poche" couverte en imitation de cuir, avec chaque paire de gants de kid vendus à 60c et plus, ou à ceux qui le préféreront on offrira une superbe

Epingle à Cravate Kimberley avec pierre

Argent Sterling

Cure-ongles en argent sterling..	15c
Coutaux pour pellicules en argent sterling	15c
Coupe-papier en argent sterling ..	10c
Seau en argent sterling	25c
Cuillères pour chausures en argent sterling	25c
Crochets à boutons en argent sterling	17c
Buvards en argent sterling	25c
Repriseuse en argent sterling ..	25c
Ciseaux pour les cheveux, en argent sterling	25c

Holland

Cadeaux
pour



tout
le monde.

THE G. A. Holland & Son Co

2411 & 2413, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

CITADINS ET CAMPAGNARDS

Les premiers sont supérieurs dans le
mât des armes

M. N. H. McLennan, de St-Jean, N.-B., qui est chargé de faire dans cette partie du pays le recensement des hommes pour le nouveau contingent, est actuellement de passage à Montréal et a pris ses appartements à l'Hôtel Windsor.

Il a fait remarquer au sujet des soldats, que les recrues de la ville semblaient l'emporter sur celles de la campagne pour le physique, la bonne tenue générale et l'endurance. Il admet qu'une bonne partie des soldats de la campagne sont de très solides gaillards, mais la grande proportion de ces derniers revient aux citadins. Le colonel McLennan parlait de la variété à Saint-Jean, dit-il, il y a eu là, 70 cas, au nombre desquels on a dû compter seize décès. Le bilan est maintenant sous contrôle.

COMBAT D'UN LION AVEC UN TAUREAU

Une scène très étonnante est celle du combat de lion avec un taureau, dans les vues animées colorées qui seront données au Parc Schaner dimanche prochain.

POINT DE PICOTE CHEZ LES AVEUGLES DE NAZARETH

Il est malheureux qu'un journal du matin ait annoncé l'apparition du lieu des aveugles de Nazareth. Nos renseignements nous permettent d'affirmer qu'il n'y a pas un seul cas de picote à Nazareth. Tous les enfants s'y portent à merveille et continuent de faire les ouvrages qu'on leur confie, empaillage des chaises, cannage, tricots et autres.

IL IRA A PANAMA

San Francisco, Cal., 20. — Le "Bulletin" dit: Le commandant du croiseur Philadelphia a reçu de Washington l'ordre de se rendre en toute hâte à Panama.

BOITES MUSICALES

Les boîtes musicales Regina, avec un nombre illimité d'airs de chantant, à volonté, sont reconnues comme les plus musicales et les plus améliorées. La dernière création, Le Regina-Corona, dont les disques se changent automatiquement, est d'un mécanisme merveilleux. Nous avons des boîtes musicales dans tous les prix de \$15.00 à \$350.00. Nous vous invitons cordialement à venir les examiner, ou à demander les catalogues illustrés.

RECITAL DE PIANOLA

Afin de démontrer l'utilité générale du Pianola, comme accompagnateur aussi bien que comme soliste, M. E. Baker, flûtiste, exécutera un solo de flûte, accompagné par le Pianola, au recital de Pianola, aux salles de pianos Pratte 2461 rue Ste-Catherine, le 21 courant, à 4 heures p. m. Admission sur présentation de sa carte de visite.

Qu'est-ce qu'un nom?

Cela dépend du nom, l'Emulsion Scott est un nom qui a de la valeur. Peut-être ne veut-elle rien dire pour vous—mais pour des consommateurs qui ont été fortifiés et engraisés, pour les enfants malades qui ont recouvré une bonne santé, pour les mères faibles et les bébés qui sont devenus forts—l'Emulsion Scott veut dire quelque chose.

Pour tous ceux-là, elle est regardée comme un retour facile et naturel de santé.

Nous vous en enverrons un peu pour l'essayer si vous le désirez.

SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto

GRANDE ASSEMBLEE

A Ste-Julienne

Pour le prolongement du chemin
de fer de St-Lin

Lundi, le 16 du courant, avait lieu au palais de justice, à Ste-Julienne, une importante assemblée de citoyens favorables au prolongement du chemin de fer de St-Lin, devant passer par les paroisses du St-Esprit, de Ste-Julienne, de Rawdon, de St-Théodore de Cartigny, de St-Enile, de Notre-Dame de la Merci, pour se rendre jusqu'à St-Donat, dans l'intérêt, bien entendu, de l'industrie et surtout de la colonisation. Ce projet de la continuation de la ligne du Pacifique à travers les Laurentides, au nord du comté de Montcalm, a paru très populaire. Le nom de l'abbé M. G. Dugas, qui a donné le branle à ce mouvement, était dans toutes les bouches, et tout le monde déplorait son absence.

Les glorieux titres de "nouveau La-belle", de "père de la colonisation", de "missionnaire", lui furent maintes fois décernés et par MM. les députés Dugas et Bissonnet et par MM. les curés qui, tour à tour, se sont succédés à la tribune.

A la tête d'un grand nombre de leurs paroissiens se trouvaient les Révérends MM. Landry, curé de Rawdon; Edouard Forest, curé de St-Théodore de Cartigny; J. Nap. Ferland, curé de St-Alexis; Michel Vignault, desservant de la mission de Notre-Dame de la Merci; Poitras, desservant de la mission de Ste-Enile; A. Viau, curé de Ste-Julienne; M. Duplessis Moreau, vicaire au St-Esprit, représentant M. le curé O. Dubois, qui avait été appelé auprès d'un malade. M. Peter Skelly, maire de Rawdon et député du comté, fut unanimement élu président de l'assemblée. M. G. A. Archambault, N. P., secrétaire du comté, fut aussi élu à l'unanimité comme secrétaire.

Le Rév. A. Viau, curé de Ste-Julienne, avec beaucoup de clarté et de précision, explique le but de l'assemblée. "Projet de continuation du C.P.R. de St-Lin à Rawdon et à St-Donat", cite force preuves et arguments en faveur d'une cause si chère à Mgr l'archevêque de Montréal, à M. l'abbé G. Dugas, à tous les curés du Nord, à tous les vrais amis de la colonisation, car "sans communication, sans chemins de fer, la colonisation languira toujours en ce pays". La prolongation du chemin de fer de St-Lin vers le nord est non seulement réalisable, mais s'impose! "M. les députés ici présents ont bien voulu se rendre à notre invitation pour nous suggérer les moyens à adopter pour nous adresser au gouvernement et obtenir une charte, ce sont les paroles que le premier avait abandonnées aux curés Viau et Landry."

Eurent successivement appelés à la tribune: MM. Dugas, M. P., Bissonnette, M. P., les Révérends J. M. Landry, curé de Rawdon; M. Vignault, desservant de la mission de Notre-Dame de la Merci; M. Laurier, M. P., pour le comté de L'Assomption; M. Gauthier, M. P., pour le comté de St-Jovite.

M. O. Dugas, M. P., sans se prononcer ouvertement contre le projet si hautement appuyé par M. l'abbé G. Dugas, son noble cousin, semble cependant être beaucoup en faveur d'un autre tracé devant servir les intérêts de la paroisse de L'Assomption, de la ville de Joliette, puis de Ste-Marie Salomé, de St-Jacques, et... peut-être de Rawdon, mais impossible que la vapeur puisse monter plus loin.

M. Bissonnette, M. P., semble qu'il peu différer d'opinion avec son collègue, M. Dugas, donne lecture de longs et magnifiques articles sur la colonisation et les chemins de fer, parle d'une charte électrique, d'un chemin de fer électrique pour Rawdon qu'il semble affectueux d'une façon trop particulière. Cependant il croit avec raison que les tramways finiraient par trouver la force de monter jusqu'à St-Donat.

Quant à nous, nous croyons fermement que les chars à vapeur eux-mêmes auront les poutres assez fortes pour escalader des monts beaucoup moins abrupts que ceux de Ste-Agathe, Montfort, Labelle.

Le Rév. J. M. Landry, curé de Rawdon, soutient avec chaleur le projet qui est l'unique raison d'être de l'assemblée. "L'édifice de nos rêves politiques du nord ne s'est pas rendu ici, dit-il, pour soumettre à de nouveaux plans, et malgré tout le respect que je professe pour les opinions de Messieurs nos députés, je dois dire que nous ne partons pas d'ici avant que nous n'ayons en mains quelque chose de tangible, avant que nous n'ayons avisé aux meilleurs moyens à prendre pour nous adresser avec l'aide de M. A. Dugas, M. P., au Parlement pour obtenir une charte, puis des subsides des deux gouvernements et ensuite intéresser à notre cause la Cie du Pacifique Canadien en qui nous avons confiance."

Le Rév. A. Viau, parle dans le même sens, ainsi que le Rév. M. Vignault. MM. les curés peuvent être convaincus avoir été applaudis, acclamés chaleureusement.

M. Laurier, M. P., de L'Assomption, dit que le projet a toutes ses sympathies et qu'il l'appuiera chaudement en temps et lieu. Il faut, dit-il, que la ligne St-Lin s'étende au nord. Aujourd'hui c'est une idée qui s'impose et elle est plus que raisonnable. La Cie du C. P. R. ne demanderait pas mieux que d'augmenter son trafic; ses trains aussi seraient plus réguliers.

La Cie fait déjà de nombreuses affaires à St-Lin, mais pas assez cependant pour lui permettre de donner des heures de trains convenables. M. Laurier a des idées larges et nobles, cela se voit. Aussi, a-t-il causé une heureuse impression sur toute l'assemblée.

M. Gauthier partage les idées de M. Dugas, M. P., et appuie son projet. Finalement, on décide en faveur du projet si populaire, la continuation de la ligne de St-Lin, en forme un comté spécial composé des hommes les plus influents des paroisses de St-Esprit, de Ste-Julienne, de Rawdon, de St-Alexis, de St-Théodore, de Ste-Enile, etc. C'est une société qui verra bientôt à obtenir une charte, à se faire incorporer. MM. les députés respectant les vœux du plus grand nombre, vont travailler de tout leur cœur à la réalisation du "vœu projet" en question.

L'opposition qui lui fut faite a été la vaine et ne nuira en rien. M. O. Dugas, M. P., secondé par M. Bissonnette, propose des remerciements à l'assemblée.

La Grippe

Baume Rhumal.

CANDIDATURE

Une déléguée des électeurs du quartier Ste-Antoine-St-Jacques a invité hier soir l'échevin Faucher à se porter de nouveau candidat pour le siège No 2. Plusieurs discours ont été prononcés. L'échevin Faucher a accepté.

MON CHAPEAU DES DIMANCHES

Madame PERRET chantera une des chansons du dernier recueil d'Ernest La-guette, "Mon chapeau des dimanches", au Parc Schaner, dimanche prochain.

L'EGLISE ET L'ETAT

M. Waldeck-Rousseau ne veut
pas qu'ils soient séparés

Le budget des cultes ne sera pas
supprimé

Paris, 20. — M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, a insisté hier, à la Chambre des députés, sur la nécessité pour elle de rétablir le budget des cultes qui avait été supprimé par la commission du budget. Il a fait remarquer les avantages qui résultent du maintien du concordat qui donne à l'Etat l'autorité sur le clergé, et qu'il ne saurait se dissocier de l'Etat, la création d'une hiérarchie, dont la tête serait à Rome. L'ultramontanisme ne serait plus une doctrine, mais un fait, et un chef spirituel serait créé en France à côté d'un chef temporel.

De plus, cette proposition de dénouer le concordat n'a jamais trouvé de majorité à la Chambre et lui, M. Waldeck-Rousseau, ne croit pas qu'il en existe un actuellement. Les hommes de la grande Révolution eux-mêmes n'ont pas osé séparer l'Eglise de l'Etat, la Chambre, de son côté, ne doit donc pas entreprendre une tâche qu'elle n'est pas sûre de mener à bonne fin, car si un échec résultait de la politique de séparation, ce serait un pas en arrière de fait par l'idée républicaine.

Le discours du président du conseil s'est terminé au milieu des applaudissements de la Chambre qui, par un vote de 350 contre 187, a subordonné de fait la discussion des cultes au vote du budget. C'est une victoire du gouvernement contre le plan de la commission qui était d'abolir le chapitre du budget concernant les cultes.

Immédiatement après le vote, M. Caillaux, ministre des finances, a présenté un budget révisé pour 1902 et a demandé qu'il fut accordé au gouvernement des douzièmes provisoires pour janvier et février, après quoi la commission du budget a décidé que celui de l'intérieur serait discuté, et la Chambre s'est ajournée.

LA CONTESTATION DE VAUDREUIL

Ce matin, en cour de Patricie, M. Bissonnette a renouvelé sa motion pour faire fixer un jour pour audition sur les objections préliminaires, à Vaudreuil. Mais M. Gervais s'est opposé à cette motion, alléguant qu'il n'avait reçu que ce matin à 10 h 10 la réponse à ses objections préliminaires, et qu'il avait droit à un jour franc pour produire des affidavits et une réponse à la motion maintenant présentée. L'hon. juge Davidson a rejeté le tout à l'hon. juge en chef Sir Mel-bourne Tait qui entendra les parties ce-tempré midi à 4 heures.

UN LARCIN

Trois jeunes gens appartenant à de bonnes familles, de cette ville, ont été arrêtés hier soir, à 6 h 15 heures, par les détectives Charpentier et McCall, pour vol de cigares à la manufacture de M. L. O. Grothe. Lorsque les policiers ont annoncé aux délinquants qu'ils venaient les arrêter, l'un d'eux s'est évanoui et on a dû le transporter immédiatement à l'hôpital Notre-Dame.

Les deux autres inculpés ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et ont confessé leur culpabilité. Ils voulaient, ont-ils dit, se faire une provision de cigares pour les fêtes, afin de pouvoir faire fumer les amis qui leur auraient rendu visite.

FEU M. DROUIN

Les funérailles de M. Jean-Baptiste Drouin, un des plus anciens résidents du quartier St-Jean-Baptiste et père de M. Michel Drouin, chapelier de la rue St-Laurent, ont eu lieu ce matin à l'église St-Jean-Baptiste.

Le service a été célébré par M. le curé Auclair et le chœur de chant attendu une messe de requiem harmonisée.

Les porteurs étaient Mlle Laie Charbonneau, J. A. Bogue, J. B. Dubé et Edouard Béland.

Le défunt a été inhumé dans le terrain de famille au cimetière de la Côte des Neiges.

LA VARIOLE DANS LA PROVINCE

Les derniers rapports du bureau d'hygiène provincial recueils cet après-midi annoncent des cas de variole dans les localités suivantes: St-Eldon, Charlottetown, Grandville, Notre-Dame de la Victoire de Lévis, Mont Carmel, Kamouraska, Lauzon (Lévis), Pont, Daniel Est (Bonaventure), Buckinghamville, Laprairie (paroisse), et l'île du Pas.

VUES ANIMEES

Les vues animées de Noël seront exécutées, comme à Paris, avec tous les accessoires nécessaires; quand la grosse cloche sera en mouvement, vous entendrez les sons d'une cloche, en arrière du rideau; la musique jouée par l'orchestre et le chant. Minuit chrétien également, seront d'un grand effet; au Parc Schaner, dimanche prochain, l'après-midi et le soir.



CADEAUX de Noel

Un immense assortiment sera trouvé à notre magasin, et de petites sommes d'argent vous procureront beaucoup de choses.

POUR HOMMES

Raquettes d'intérieur ou de fumoir, \$5.00 à \$7.50
Robes de chambre, \$7.50 à \$10.00
Mouchoirs de toile, depuis \$1.00 la douzaine
Mouchoirs initiaux en soie, 25c en monture
Nouvelles cravates de fantaisie, 15c, 25c, 50c jusqu'à \$1.50
Bretelles de fantaisie dans des boîtes séparées, 75c à \$1.25 la paire
Gants doublés en soie ou en laine, 75c à \$2.00 la paire
Mitaines et gants doublés en fourrure, \$2.00 à \$5.50 la paire
Foulards en soie ou en cachemire, 25c à \$4.00 chacun
Foulards tout faits, 50c à \$2.00 chacun

POUR PETITS GARCONS

Gants de laine pour petits garçons, 15c à 40c la paire
Gants de kid doublés en laine pour petits garçons, 50c à \$1.00 la paire
Touques en laine pour petits garçons, 25c à 60c chacune, set complet pour \$1.00. Chemises, faux cols et manchettes

CADEAUX DE CHOIX POUR LES DAMES

Mouchoirs brodés de fantaisie, de 5c à \$2.00 chacun
Gants non doublés en soie, \$1.00 à 2.00 la paire
Gants doublés en laine ou en cachemire, \$1.75 à 4.50 la paire
Portemonnaie de Dames, 50c, 75c jusqu'à \$3.50 chacun
Assortiment choisi de parfums et d'articles de toilette.

Nous sollicitons votre visite
2093-2099 rue Ste-Catherine
Près de la rue Henry.

John W. Reed & Co.

LA LIGNE DE LA RUE GUY

La Compagnie des Tramways poursuivra

A la demande de l'inspecteur de la cité, une action vient d'être prise en cour de recorder contre la compagnie des Tramways, alléguant que celle-ci a négligé de poser une voie double dans cette partie de la Côte des Neiges qui s'étend de l'avenue des Pins jusqu'aux limites nord de la ville.

Quelques citoyens s'étaient plaints de cet état de choses au comité des chemins, qui adopta une résolution approuvée plus tard par le conseil assemblé, laquelle résolution obligeait la compagnie à remplir les obligations de son contrat avec la ville.

La compagnie n'avait pas construit une voie double, vu le manque d'espace qui empêche les tramways de retourner à l'extrémité de la voie.

L'action a été signifiée mercredi dernier et est reportable demain.

EN FLAGRANT DELIT

Le constable Savard, du poste No 4, a surpris hier soir, vers dix heures, Alphonse Masson âgé de 57 ans, en flagrant délit de vol dans la langar de M. Paré, 8 rue St-Dominique.

Masson emportait consciencieusement un panier de linge, quand le policier lui mit le grappin dessus.

Masson aurait fort bien pu mettre le feu au langar, car il se servait d'allumettes pour s'éclairer. Le voleur recevra sa sentence lundi.

EXPLOSION D'UNE LAMPE

Une explosion de lampe dans la cuisine de M. J. K. Libby, domicilié au No 36 rue Champlain, a amené les pompiers sur les lieux. Le feu a été éteint avant de causer des dommages.

JUGEMENTS

L'hon. juge Fortin rendra jugement demain, à 10 h 30 hrs, dans la chambre No 32, dans les causes suivantes: Martin vs Boivin; Lambert vs Robert; Hart vs Hart.

AU PENITENCIER

James Mooney, un gibier de prison, s'est rendu coupable de plusieurs vols récemment, a été condamné, ce matin, à trois ans de pénitencier par le juge Desnoyers.

PETIT FEU

Les pompiers ont été appelés cet après-midi au No 103 rue Fullum, pour éteindre un feu dans un porte-manteau. Les dommages sont insignifiants.

1000 paires de pantalons pour \$1.50 la paire, garantis tout en laine, tweed très pesant pour la saison d'hiver. On ne peut rien avoir à ce prix dans n'importe quel autre magasin.

The Mammoth Clothing House, 1888 et 1890, rue Notre-Dame. Mark Workman, propriétaire.

Elections de Westmount

Aux Electeurs du Quartier No 1

Messieurs,

Il y a quelques jours, il m'est venu de votre part une invitation tout à fait attendue, mais, des plus flatteuses, à présenter une candidature pour la position honorifique de représentant dans notre Conseil de Ville. Cette requête, présentée comme elle était par quelques personnes, dont l'unique but était le bien de la ville et qui avaient reçu la promesse d'être appuyées par un grand nombre de citoyens du quartier, a été considérée avec soin et agréée par moi.

Il me semble que si on considérait les affaires municipales d'après les mêmes principes qui ont cours dans la conduite de nos affaires personnelles, ou mercantiles, les différentes questions d'administration que nous soulevons chaque jour, seraient réglées de manière à satisfaire le plus grand nombre. Nous devrions tous nous appuyer le plus grand soin aux finances de notre ville afin d'éviter le gaspillage aussi bien qu'une économie parcimonieuse et de ménager judicieusement nos ressources pour le bien de la municipalité entière.

La santé des citoyens doit toujours être notre première occupation et il est par conséquent nécessaire d'avoir constamment un approvisionnement d'eau pure et fraîche fournie par les meilleurs moyens possibles et sans aucune perte inutile de temps.

Si, le jour du scrutin, je recueille la majorité de vos suffrages, je m'efforcerai d'agir et de me prononcer sur chaque mesure de manière qu'il en résulte le plus grand nombre. Ceci, étant, je crois, un principe sain dans toute affaire municipale.

JAMES RODGER.

CONFERENCES AGRICOLES

St-Jean, Q., 20. — M. G. Boyer, médecin vétérinaire, conférencier officiel, donnera une série de conférences dans notre région aux endroits et dates ci-dessous: Dimanche, le 22, à Itherville, après la messe, et le soir à Ste-Anne de Salaberry; Lundi soir, le 23, à St-Jean; Mardi, le 24, à Lacadie; Mercredi, le 25, à St-Jacques-le-Mineur; Jeudi, le 26, à St-Philippe de Laprairie; Vendredi, le 27, à Ste-Angèle; Samedi, le 28, à St-Grégoire; Dimanche, le 29, à St-Blaise, après la messe et le soir, à St-Paul de l'Isle-aux-Noix.

CHUTE DAN UN ESCALIER

Une jeune personne du nom de Mary Swinden, domiciliée au No 144, rue Lafontaine, travaillant chez elle, dans un escalier, car par suite d'un faux mouvement, elle dégringola sur le parquet, et se donna le poignet gauche. On la transporta à l'Hôpital Général, où elle a reçu les soins nécessaires.

John Murphy & Cie.

OUVERT LE SOIR, POUR LA VENTE DES FÊTES

Maison et Quartiers Généraux de

SANTA CLAUS!

DES MILLIERS DE JOUETS!

Jouets de tous genres et de tous prix! Jouets depuis 1c à \$25.00. Notre Annexe des Fêtes est remplie des Nouveautés du monde entier pour la Noël de 1901 et le Jour de l'An de 1902! La ligne des choix est illimitée!

NOUVEAUTES DE NOEL!

Nous étalons aussi une immense collection de Cartes de Noël et du Nouvel An, de Livres, Livrets, Calendriers d'art, nouveautés dans l'argenterie, nouveautés dans les articles en cuir, nouveautés en celluloïde, Paniers de fantaisie, Sets de Gants et de Mouchoirs, Miroirs, Albums, Boîtes à ouvrages, Bric-à-Brac et articles de tous genres.

CANOT DE NOEL

Dans toutes les dernières et les plus élégantes façons.

ETTOFFES A ROBES et SOIES DE NOEL

Les meilleurs choix au monde.

DESSUS DE COUSSINS et COUSSINS!

Un bel assortiment bien adapté pour les Cadeaux de Noël.

HABITS TOUT FAITS, pour CADEAUX DE NOEL

Tous à grande réduction pour la Vente de Noël.

Collerettes de Soirée, à moitié prix!
Riches Collerettes en velours, à moitié prix!
Collerettes doublées en fourrure, aussi bas que \$6.95.
Gilets de Dames; chaque également réduit de prix.
Vestons d'Enfants et Gilets à de grandes réductions, pour la Vente des Fêtes. Toutes les fourrures à prix réduits durant la Vente des Fêtes. Achez ici vos Habits tout faits. Nous en avons un grand nombre d'assortiments tout à fait Up-to-Date.

JOHN MURPHY & CIE,

2341-2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Téléphone 2740

ESTABLISHED 1870

253-257 Jacques, 1913-1915 Notre-Dame.

R. HEMSLEY

Cadeaux de Noel

POUR HOMMES

No 808 - Epinglette de cravate, fer à cheval, en or solide pour homme, ornée de perles... \$4.40

No 603 - Loquet oval en or solide... \$5.50

No 604 - Loquet oval en or solide de 14 carats \$10.00

No 817 - Epinglette de cravate, fer à cheval, en or solide pour homme, ornée de perles... \$4.40

No 1106 - Boutons à poignets pour messieurs, or solide, patron uni... \$5.00

No 1107 - Le même que le No 1106, en or 14 carats... \$6.00

No 1108 - Boutons à poignets en or solide enroulés avec un centre uni... \$3.40

No 1109 - Boutons à poignets en or solide enroulés d'un patron Dragon... \$5.25

No 1110 - Boutons à poignets en or solide, côtés surélevés avec centre uni... \$4.80

No 1112 - Le même que le No 1110 en or 14 carats... \$6.15

No 1113 - Boutons à poignets en or solide enroulés avec une opale au centre... \$4.00

No 1116 - Boutons à poignets en or solide unis par une chaînette... \$4.80

No 1118 - Boutons à poignets en or solide unis par une chaînette, patron plus grand que le No 1116... \$5.50

No 812 - Epinglette de cravate Fleur de Lys, en or solide pour homme, ornée de perles magnifiques... \$6.35

No 803 - Epinglette de cravate pour homme, ornée d'un beau saphir et de quatre diamants... \$20.00

No 810 - Epinglette de cravate, "tête de renard et fouet" en or solide pour homme, ornée de perles... \$4.60

LES NOTRES DE LA REPUBLIQUE AMERICAINE

A FALL-RIVER, MASS. — LE MAIRE ABBOTT SUBIT UN GRAVE ECHEC. — L'ASSOCIATION ST-DOMINIQUE.

(Correspondance spéciale)
Fall-River, Mass., 19. — Le maire Abbott a essayé vainement de nommer et faire confirmer ses candidats à la commission des parcs. Cette commission est devenue un sujet de discorde dans le camp municipal depuis que le peuple s'est déclaré en faveur d'un avoir une, au commencement du mois, lors des élections municipales. Le maire Abbott, qui a décidé de nommer la commission avant que son successeur prenne le siège, le maire-élu, George Grime, ne l'entend pas de cette oreille et a fait une lutte vigoureuse. Hier soir le conseil de ville s'est assemblé et on disait que le maire allait faire les nominations. Le fait, une motion a été adoptée par les échevins convoquant le conseil en convention conjointe pour recevoir les nominations et prendre un vote à leur sujet, mais les conseillers dont la majorité sont opposés au projet du maire, ont refusé de voter sur la motion. La majorité du conseil est sortie, ne laissant pas dans la salle suffisamment de conseillers pour former un quorum, et la motion n'a pu être mise au vote. On rapporte que la liste de membres de la commission choisie par le maire Abbott ne contenait pas un seul nom canadien.

L'avocat de la cité, M. Dubouche, a préparé les pétitions et projets de loi nécessaires pour obtenir de la législature la permission de construire un pont nouveau sur la rivière Taunton, entre Fall-River et Somerset. Le pont actuel est fort étroit et les voitures y sont fort encombrées, surtout que le tramway y circule. On parle de laisser ce pont entièrement aux compagnies de tramways et de chemins de fer et d'en construire un autre qui sera pour l'usage exclusif des voitures et des automobiles. Si ce projet ne réussit pas, à cause de l'opposition possible des autorités fédérales contre deux ponts à travers la baie, on construira un pont de proportions gigantesques qui remplacera le pont actuel. Le chemin de fer considérera sa voie sur le haut du pont, comme sur la structure actuelle et les tramways et voitures en bas, et on aura une partie du pont spécialement réservée aux piétons.

On rapporte que la compagnie Richard Borden se propose de se débarrasser de ses métiers actuels par les remplacer par des Draper. Un tissage peut en faire fonctionner le double des métiers actuels.

La première assemblée régulière de la nouvelle association St-Dominique, fondée il y a quelques semaines par le T.R.P. Groulx, a eu lieu l'autre après-midi. Cette société a été organisée pour le bien spirituel et temporel des jeunes gens de la paroisse St-Anne, et tout indique qu'elle marchera avec le plus grand succès.

L'Association St-Dominique a à sa disposition de magnifiques salles dans le couloir du collège St-Anne, sur la rue Hope. Il y aura toutes sortes d'amusements possibles, ainsi qu'un gymnase.

Les listes de l'Association St-Dominique contiennent maintenant plus de 300 noms. Les inscriptions ont été distribuées. Les élections ont donné les résultats suivants : président, Pénit Cyr, vice-président, Marcel Thot ; conseillers, W. Côté, L. Levesque, Arthur Fournier, Remond Fournier, E. Lavoie, George Lebel, Herménégilde Lehouin et Théophile Arsenault.

A WORCESTER, MASS.

M. W. LEVI BOUSQUET REPRENDRA DANS LA VIE PRIVÉE

Worcester, Mass., 19. — M. W. Levi Bousquet, président des échevins de Worcester et président du Club de Naturalisation des quartiers 4 et 5, dont le terme d'office expire dans les deux places avec l'année, interrogé par un journaliste sur ses projets pour l'an prochain, a annoncé qu'il a l'intention de rentrer dans la vie privée.

A ARCTIC CENTRE, R. I.

Mardi soir a eu lieu l'assemblée régulière de la Société des Zouaves pour faire le choix des officiers. Les candidats sont : président, Victor Haché ; vice-président, Ernest Charpentier ; sec.-arch., P. A. Brouillard ; Ass.-sec.-Arch., Joseph Thérèse ; sec.-cor., J. B. Hébert ; trésorier, Joseph Vallière ; collecteur-trésorier, Joseph Cazes ; ass.-coll., Adolphe Blanchard ; 1er auditeur de comptes, J. B. Hébert ; 2nd auditeur, Honoré Pétin ; 3rd auditeur, Joseph Lemai et Olivier Paquin ; maître de cérémonie, Honoré Demers ; directeur, Joseph Carlier ; 2nd, Joseph Blanchard ; 3rd, Joseph Demers ; 4th, Alfred Cartier ; 5th, John J. Lavoie ; 6th, J. B. Hébert ; 7th, L. Levesque ; 8th, L. Levesque ; 9th, L. Levesque ; 10th, L. Levesque ; 11th, L. Levesque ; 12th, L. Levesque ; 13th, L. Levesque ; 14th, L. Levesque ; 15th, L. Levesque ; 16th, L. Levesque ; 17th, L. Levesque ; 18th, L. Levesque ; 19th, L. Levesque ; 20th, L. Levesque ; 21th, L. Levesque ; 22th, L. Levesque ; 23th, L. Levesque ; 24th, L. Levesque ; 25th, L. Levesque ; 26th, L. Levesque ; 27th, L. Levesque ; 28th, L. Levesque ; 29th, L. Levesque ; 30th, L. Levesque ; 31th, L. Levesque ; 32th, L. Levesque ; 33th, L. Levesque ; 34th, L. Levesque ; 35th, L. Levesque ; 36th, L. Levesque ; 37th, L. Levesque ; 38th, L. Levesque ; 39th, L. Levesque ; 40th, L. Levesque ; 41th, L. Levesque ; 42th, L. Levesque ; 43th, L. Levesque ; 44th, L. Levesque ; 45th, L. Levesque ; 46th, L. Levesque ; 47th, L. Levesque ; 48th, L. Levesque ; 49th, L. Levesque ; 50th, L. Levesque ; 51th, L. Levesque ; 52th, L. Levesque ; 53th, L. Levesque ; 54th, L. Levesque ; 55th, L. Levesque ; 56th, L. Levesque ; 57th, L. Levesque ; 58th, L. Levesque ; 59th, L. Levesque ; 60th, L. Levesque ; 61th, L. Levesque ; 62th, L. Levesque ; 63th, L. Levesque ; 64th, L. Levesque ; 65th, L. Levesque ; 66th, L. Levesque ; 67th, L. Levesque ; 68th, L. Levesque ; 69th, L. Levesque ; 70th, L. Levesque ; 71th, L. Levesque ; 72th, L. Levesque ; 73th, L. Levesque ; 74th, L. Levesque ; 75th, L. Levesque ; 76th, L. Levesque ; 77th, L. Levesque ; 78th, L. Levesque ; 79th, L. Levesque ; 80th, L. Levesque ; 81th, L. Levesque ; 82th, L. Levesque ; 83th, L. Levesque ; 84th, L. Levesque ; 85th, L. Levesque ; 86th, L. Levesque ; 87th, L. Levesque ; 88th, L. Levesque ; 89th, L. Levesque ; 90th, L. Levesque ; 91th, L. Levesque ; 92th, L. Levesque ; 93th, L. Levesque ; 94th, L. Levesque ; 95th, L. Levesque ; 96th, L. Levesque ; 97th, L. Levesque ; 98th, L. Levesque ; 99th, L. Levesque ; 100th, L. Levesque ; 101th, L. Levesque ; 102th, L. Levesque ; 103th, L. Levesque ; 104th, L. Levesque ; 105th, L. Levesque ; 106th, L. Levesque ; 107th, L. Levesque ; 108th, L. Levesque ; 109th, L. Levesque ; 110th, L. Levesque ; 111th, L. Levesque ; 112th, L. Levesque ; 113th, L. Levesque ; 114th, L. Levesque ; 115th, L. Levesque ; 116th, L. Levesque ; 117th, L. Levesque ; 118th, L. Levesque ; 119th, L. Levesque ; 120th, L. Levesque ; 121th, L. Levesque ; 122th, L. Levesque ; 123th, L. Levesque ; 124th, L. Levesque ; 125th, L. Levesque ; 126th, L. Levesque ; 127th, L. Levesque ; 128th, L. Levesque ; 129th, L. Levesque ; 130th, L. Levesque ; 131th, L. Levesque ; 132th, L. Levesque ; 133th, L. Levesque ; 134th, L. Levesque ; 135th, L. Levesque ; 136th, L. Levesque ; 137th, L. Levesque ; 138th, L. Levesque ; 139th, L. Levesque ; 140th, L. Levesque ; 141th, L. Levesque ; 142th, L. Levesque ; 143th, L. Levesque ; 144th, L. Levesque ; 145th, L. Levesque ; 146th, L. Levesque ; 147th, L. Levesque ; 148th, L. Levesque ; 149th, L. Levesque ; 150th, L. Levesque ; 151th, L. Levesque ; 152th, L. Levesque ; 153th, L. Levesque ; 154th, L. Levesque ; 155th, L. Levesque ; 156th, L. Levesque ; 157th, L. Levesque ; 158th, L. Levesque ; 159th, L. Levesque ; 160th, L. Levesque ; 161th, L. Levesque ; 162th, L. Levesque ; 163th, L. Levesque ; 164th, L. Levesque ; 165th, L. Levesque ; 166th, L. Levesque ; 167th, L. Levesque ; 168th, L. Levesque ; 169th, L. Levesque ; 170th, L. Levesque ; 171th, L. Levesque ; 172th, L. Levesque ; 173th, L. Levesque ; 174th, L. Levesque ; 175th, L. Levesque ; 176th, L. Levesque ; 177th, L. Levesque ; 178th, L. Levesque ; 179th, L. Levesque ; 180th, L. Levesque ; 181th, L. Levesque ; 182th, L. Levesque ; 183th, L. Levesque ; 184th, L. Levesque ; 185th, L. Levesque ; 186th, L. Levesque ; 187th, L. Levesque ; 188th, L. Levesque ; 189th, L. Levesque ; 190th, L. Levesque ; 191th, L. Levesque ; 192th, L. Levesque ; 193th, L. Levesque ; 194th, L. Levesque ; 195th, L. Levesque ; 196th, L. Levesque ; 197th, L. Levesque ; 198th, L. Levesque ; 199th, L. Levesque ; 200th, L. Levesque ; 201th, L. Levesque ; 202th, L. Levesque ; 203th, L. Levesque ; 204th, L. Levesque ; 205th, L. Levesque ; 206th, L. Levesque ; 207th, L. Levesque ; 208th, L. Levesque ; 209th, L. Levesque ; 210th, L. Levesque ; 211th, L. Levesque ; 212th, L. Levesque ; 213th, L. Levesque ; 214th, L. Levesque ; 215th, L. Levesque ; 216th, L. Levesque ; 217th, L. Levesque ; 218th, L. Levesque ; 219th, L. Levesque ; 220th, L. Levesque ; 221th, L. Levesque ; 222th, L. Levesque ; 223th, L. Levesque ; 224th, L. Levesque ; 225th, L. Levesque ; 226th, L. Levesque ; 227th, L. Levesque ; 228th, L. Levesque ; 229th, L. Levesque ; 230th, L. Levesque ; 231th, L. Levesque ; 232th, L. Levesque ; 233th, L. Levesque ; 234th, L. Levesque ; 235th, L. Levesque ; 236th, L. Levesque ; 237th, L. Levesque ; 238th, L. Levesque ; 239th, L. Levesque ; 240th, L. Levesque ; 241th, L. Levesque ; 242th, L. Levesque ; 243th, L. Levesque ; 244th, L. Levesque ; 245th, L. Levesque ; 246th, L. Levesque ; 247th, L. Levesque ; 248th, L. Levesque ; 249th, L. Levesque ; 250th, L. Levesque ; 251th, L. Levesque ; 252th, L. Levesque ; 253th, L. Levesque ; 254th, L. Levesque ; 255th, L. Levesque ; 256th, L. Levesque ; 257th, L. Levesque ; 258th, L. Levesque ; 259th, L. Levesque ; 260th, L. Levesque ; 261th, L. Levesque ; 262th, L. Levesque ; 263th, L. Levesque ; 264th, L. Levesque ; 265th, L. Levesque ; 266th, L. Levesque ; 267th, L. Levesque ; 268th, L. Levesque ; 269th, L. Levesque ; 270th, L. Levesque ; 271th, L. Levesque ; 272th, L. Levesque ; 273th, L. Levesque ; 274th, L. Levesque ; 275th, L. Levesque ; 276th, L. Levesque ; 277th, L. Levesque ; 278th, L. Levesque ; 279th, L. Levesque ; 280th, L. Levesque ; 281th, L. Levesque ; 282th, L. Levesque ; 283th, L. Levesque ; 284th, L. Levesque ; 285th, L. Levesque ; 286th, L. Levesque ; 287th, L. Levesque ; 288th, L. Levesque ; 289th, L. Levesque ; 290th, L. Levesque ; 291th, L. Levesque ; 292th, L. Levesque ; 293th, L. Levesque ; 294th, L. Levesque ; 295th, L. Levesque ; 296th, L. Levesque ; 297th, L. Levesque ; 298th, L. Levesque ; 299th, L. Levesque ; 300th, L. Levesque ; 301th, L. Levesque ; 302th, L. Levesque ; 303th, L. Levesque ; 304th, L. Levesque ; 305th, L. Levesque ; 306th, L. Levesque ; 307th, L. Levesque ; 308th, L. Levesque ; 309th, L. Levesque ; 310th, L. Levesque ; 311th, L. Levesque ; 312th, L. Levesque ; 313th, L. Levesque ; 314th, L. Levesque ; 315th, L. Levesque ; 316th, L. Levesque ; 317th, L. Levesque ; 318th, L. Levesque ; 319th, L. Levesque ; 320th, L. Levesque ; 321th, L. Levesque ; 322th, L. Levesque ; 323th, L. Levesque ; 324th, L. Levesque ; 325th, L. Levesque ; 326th, L. Levesque ; 327th, L. Levesque ; 328th, L. Levesque ; 329th, L. Levesque ; 330th, L. Levesque ; 331th, L. Levesque ; 332th, L. Levesque ; 333th, L. Levesque ; 334th, L. Levesque ; 335th, L. Levesque ; 336th, L. Levesque ; 337th, L. Levesque ; 338th, L. Levesque ; 339th, L. Levesque ; 340th, L. Levesque ; 341th, L. Levesque ; 342th, L. Levesque ; 343th, L. Levesque ; 344th, L. Levesque ; 345th, L. Levesque ; 346th, L. Levesque ; 347th, L. Levesque ; 348th, L. Levesque ; 349th, L. Levesque ; 350th, L. Levesque ; 351th, L. Levesque ; 352th, L. Levesque ; 353th, L. Levesque ; 354th, L. Levesque ; 355th, L. Levesque ; 356th, L. Levesque ; 357th, L. Levesque ; 358th, L. Levesque ; 359th, L. Levesque ; 360th, L. Levesque ; 361th, L. Levesque ; 362th, L. Levesque ; 363th, L. Levesque ; 364th, L. Levesque ; 365th, L. Levesque ; 366th, L. Levesque ; 367th, L. Levesque ; 368th, L. Levesque ; 369th, L. Levesque ; 370th, L. Levesque ; 371th, L. Levesque ; 372th, L. Levesque ; 373th, L. Levesque ; 374th, L. Levesque ; 375th, L. Levesque ; 376th, L. Levesque ; 377th, L. Levesque ; 378th, L. Levesque ; 379th, L. Levesque ; 380th, L. Levesque ; 381th, L. Levesque ; 382th, L. Levesque ; 383th, L. Levesque ; 384th, L. Levesque ; 385th, L. Levesque ; 386th, L. Levesque ; 387th, L. Levesque ; 388th, L. Levesque ; 389th, L. Levesque ; 390th, L. Levesque ; 391th, L. Levesque ; 392th, L. Levesque ; 393th, L. Levesque ; 394th, L. Levesque ; 395th, L. Levesque ; 396th, L. Levesque ; 397th, L. Levesque ; 398th, L. Levesque ; 399th, L. Levesque ; 400th, L. Levesque ; 401th, L. Levesque ; 402th, L. Levesque ; 403th, L. Levesque ; 404th, L. Levesque ; 405th, L. Levesque ; 406th, L. Levesque ; 407th, L. Levesque ; 408th, L. Levesque ; 409th, L. Levesque ; 410th, L. Levesque ; 411th, L. Levesque ; 412th, L. Levesque ; 413th, L. Levesque ; 414th, L. Levesque ; 415th, L. Levesque ; 416th, L. Levesque ; 417th, L. Levesque ; 418th, L. Levesque ; 419th, L. Levesque ; 420th, L. Levesque ; 421th, L. Levesque ; 422th, L. Levesque ; 423th, L. Levesque ; 424th, L. Levesque ; 425th, L. Levesque ; 426th, L. Levesque ; 427th, L. Levesque ; 428th, L. Levesque ; 429th, L. Levesque ; 430th, L. Levesque ; 431th, L. Levesque ; 432th, L. Levesque ; 433th, L. Levesque ; 434th, L. Levesque ; 435th, L. Levesque ; 436th, L. Levesque ; 437th, L. Levesque ; 438th, L. Levesque ; 439th, L. Levesque ; 440th, L. Levesque ; 441th, L. Levesque ; 442th, L. Levesque ; 443th, L. Levesque ; 444th, L. Levesque ; 445th, L. Levesque ; 446th, L. Levesque ; 447th, L. Levesque ; 448th, L. Levesque ; 449th, L. Levesque ; 450th, L. Levesque ; 451th, L. Levesque ; 452th, L. Levesque ; 453th, L. Levesque ; 454th, L. Levesque ; 455th, L. Levesque ; 456th, L. Levesque ; 457th, L. Levesque ; 458th, L. Levesque ; 459th, L. Levesque ; 460th, L. Levesque ; 461th, L. Levesque ; 462th, L. Levesque ; 463th, L. Levesque ; 464th, L. Levesque ; 465th, L. Levesque ; 466th, L. Levesque ; 467th, L. Levesque ; 468th, L. Levesque ; 469th, L. Levesque ; 470th, L. Levesque ; 471th, L. Levesque ; 472th, L. Levesque ; 473th, L. Levesque ; 474th, L. Levesque ; 475th, L. Levesque ; 476th, L. Levesque ; 477th, L. Levesque ; 478th, L. Levesque ; 479th, L. Levesque ; 480th, L. Levesque ; 481th, L. Levesque ; 482th, L. Levesque ; 483th, L. Levesque ; 484th, L. Levesque ; 485th, L. Levesque ; 486th, L. Levesque ; 487th, L. Levesque ; 488th, L. Levesque ; 489th, L. Levesque ; 490th, L. Levesque ; 491th, L. Levesque ; 492th, L. Levesque ; 493th, L. Levesque ; 494th, L. Levesque ; 495th, L. Levesque ; 496th, L. Levesque ; 497th, L. Levesque ; 498th, L. Levesque ; 499th, L. Levesque ; 500th, L. Levesque ; 501th, L. Levesque ; 502th, L. Levesque ; 503th, L. Levesque ; 504th, L. Levesque ; 505th, L. Levesque ; 506th, L. Levesque ; 507th, L. Levesque ; 508th, L. Levesque ; 509th, L. Levesque ; 510th, L. Levesque ; 511th, L. Levesque ; 512th, L. Levesque ; 513th, L. Levesque ; 514th, L. Levesque ; 515th, L. Levesque ; 516th, L. Levesque ; 517th, L. Levesque ; 518th, L. Levesque ; 519th, L. Levesque ; 520th, L. Levesque ; 521th, L. Levesque ; 522th, L. Levesque ; 523th, L. Levesque ; 524th, L. Levesque ; 525th, L. Levesque ; 526th, L. Levesque ; 527th, L. Levesque ; 528th, L. Levesque ; 529th, L. Levesque ; 530th, L. Levesque ; 531th, L. Levesque ; 532th, L. Levesque ; 533th, L. Levesque ; 534th, L. Levesque ; 535th, L. Levesque ; 536th, L. Levesque ; 537th, L. Levesque ; 538th, L. Levesque ; 539th, L. Levesque ; 540th, L. Levesque ; 541th, L. Levesque ; 542th, L. Levesque ; 543th, L. Levesque ; 544th, L. Levesque ; 545th, L. Levesque ; 546th, L. Levesque ; 547th, L. Levesque ; 548th, L. Levesque ; 549th, L. Levesque ; 550th, L. Levesque ; 551th, L. Levesque ; 552th, L. Levesque ; 553th, L. Levesque ; 554th, L. Levesque ; 555th, L. Levesque ; 556th, L. Levesque ; 557th, L. Levesque ; 558th, L. Levesque ; 559th, L. Levesque ; 560th, L. Levesque ; 561th, L. Levesque ; 562th, L. Levesque ; 563th, L. Levesque ; 564th, L. Levesque ; 565th, L. Levesque ; 566th, L. Levesque ; 567th, L. Levesque ; 568th, L. Levesque ; 569th, L. Levesque ; 570th, L. Levesque ; 571th, L. Levesque ; 572th, L. Levesque ; 573th, L. Levesque ; 574th, L. Levesque ; 575th, L. Levesque ; 576th, L. Levesque ; 577th, L. Levesque ; 578th, L. Levesque ; 579th, L. Levesque ; 580th, L. Levesque ; 581th, L. Levesque ; 582th, L. Levesque ; 583th, L. Levesque ; 584th, L. Levesque ; 585th, L. Levesque ; 586th, L. Levesque ; 587th, L. Levesque ; 588th, L. Levesque ; 589th, L. Levesque ; 590th, L. Levesque ; 591th, L. Levesque ; 592th, L. Levesque ; 593th, L. Levesque ; 594th, L. Levesque ; 595th, L. Levesque ; 596th, L. Levesque ; 597th, L. Levesque ; 598th, L. Levesque ; 599th, L. Levesque ; 600th, L. Levesque ; 601th, L. Levesque ; 602th, L. Levesque ; 603th, L. Levesque ; 604th, L. Levesque ; 605th, L. Levesque ; 606th, L. Levesque ; 607th, L. Levesque ; 608th, L. Levesque ; 609th, L. Levesque ; 610th, L. Levesque ; 611th, L. Levesque ; 612th, L. Levesque ; 613th, L. Levesque ; 614th, L. Levesque ; 615th, L. Levesque ; 616th, L. Levesque ; 617th, L. Levesque ; 618th, L. Levesque ; 619th, L. Levesque ; 620th, L. Levesque ; 621th, L. Levesque ; 622th, L. Levesque ; 623th, L. Levesque ; 624th, L. Levesque ; 625th, L. Levesque ; 626th, L. Levesque ; 627th, L. Levesque ; 628th, L. Levesque ; 629th, L. Levesque ; 630th, L. Levesque ; 631th, L. Levesque ; 632th, L. Levesque ; 633th, L. Levesque ; 634th, L. Levesque ; 635th, L. Levesque ; 636th, L. Levesque ; 637th, L. Levesque ; 638th, L. Levesque ; 639th, L. Levesque ; 640th, L. Levesque ; 641th, L. Levesque ; 642th, L. Levesque ; 643th, L. Levesque ; 644th, L. Levesque ; 645th, L. Levesque ; 646th, L. Levesque ; 647th, L. Levesque ; 648th, L. Levesque ; 649th, L. Levesque ; 650th, L. Levesque ; 651th, L. Levesque ; 652th, L. Levesque ; 653th, L. Levesque ; 654th, L. Levesque ; 655th, L. Levesque ; 656th, L. Levesque ; 657th, L. Levesque ; 658th, L. Levesque ; 659th, L. Levesque ; 660th, L. Levesque ; 661th, L. Levesque ; 662th, L. Levesque ; 663th, L. Levesque ; 664th, L. Levesque ; 665th, L. Levesque ; 666th, L. Levesque ; 667th, L. Levesque ; 668th, L. Levesque ; 669th, L. Levesque ; 670th, L. Levesque ; 671th, L. Levesque ; 672th, L. Levesque ; 673th, L. Levesque ; 674th, L. Levesque ; 675th, L. Levesque ; 676th, L. Levesque ; 677th, L. Levesque ; 678th, L. Levesque ; 679th, L. Levesque ; 680th, L. Levesque ; 681th, L. Levesque ; 682th, L. Levesque ; 683th, L. Levesque ; 684th, L. Levesque ; 685th, L. Levesque ; 686th, L. Levesque ; 687th, L. Levesque ; 688th, L. Levesque ; 689th, L. Levesque ; 690th, L. Levesque ; 691th, L. Levesque ; 692th, L. Levesque ; 693th, L. Levesque ; 694th, L. Levesque ; 695th, L. Levesque ; 696th, L. Levesque ; 697th, L. Levesque ; 698th, L. Levesque ; 699th, L. Levesque ; 700th, L. Levesque ; 701th, L. Levesque ; 702th, L. Levesque ; 703th, L. Levesque ; 704th, L. Levesque ; 705th, L. Levesque ; 706th, L. Levesque ; 707th, L. Levesque ; 708th, L. Levesque ; 709th, L. Levesque ; 710th, L. Levesque ; 711th, L. Levesque ; 712th, L. Levesque ; 713th, L. Levesque ; 714th, L. Levesque ; 715th, L. Levesque ; 716th, L. Levesque ; 717th, L. Levesque ; 718th, L. Levesque ; 719th, L. Levesque ; 720th, L. Levesque ; 721th, L. Levesque ; 722th, L. Levesque ; 723th, L. Levesque ; 724th, L. Levesque ; 725th, L. Levesque ; 726th, L. Levesque ; 727th, L. Levesque ; 728th, L. Levesque ; 729th, L. Levesque ; 730th, L. Levesque ; 731th, L. Levesque ; 732th, L. Levesque ; 733th, L. Levesque ; 734th, L. Levesque ; 735th, L. Levesque ; 736th, L. Levesque ; 737th, L. Levesque ; 738th, L. Levesque ; 739th, L. Levesque ; 740th, L. Levesque ; 741th, L. Levesque ; 742th, L. Levesque ; 743th, L. Levesque ; 744th, L. Levesque ; 745th, L. Levesque ; 746th, L. Levesque ; 747th, L. Levesque ; 748th, L. Levesque ; 749th, L. Levesque ; 750th, L. Levesque ; 751th, L. Levesque ; 752th, L. Levesque ; 753th, L. Levesque ; 754th, L. Levesque ; 755th, L. Levesque ; 756th, L. Levesque ; 757th, L. Levesque ; 758th, L. Levesque ; 759th, L. Levesque ; 760th, L. Levesque ; 761th, L. Levesque ; 762th, L. Levesque ; 763th, L. Levesque ; 764th, L. Levesque ; 765th, L. Levesque ; 766th, L. Levesque ; 767th, L. Levesque ; 768th, L. Levesque ; 769th, L. Levesque ; 770th, L. Levesque ; 771th, L. Levesque ; 772th, L. Levesque ; 773th, L. Levesque ; 774th, L. Levesque ; 775th, L. Levesque ; 776th, L. Levesque ; 777th, L. Levesque ; 778th, L. Levesque ; 779th, L. Levesque ; 780th, L. Levesque ; 781th, L. Levesque ; 782th, L. Levesque ; 783th, L. Levesque ; 784th, L. Levesque ; 785th, L. Levesque ; 786th, L. Levesque ; 787th, L. Levesque ; 788th, L. Levesque ; 789th, L. Levesque ; 790th, L. Levesque ; 791th, L. Levesque ; 792th, L. Levesque ; 793th, L. Levesque ; 794th, L. Levesque ; 795th, L. Levesque ; 796th, L. Levesque ; 797th, L. Levesque ; 798th, L. Levesque ; 799th, L. Levesque ; 800th, L. Levesque ; 801th, L. Levesque ; 802th, L. Levesque ; 803th, L. Levesque ; 804th, L. Levesque ; 805th, L. Levesque ; 806th, L. Levesque ; 807th, L. Levesque ; 808th, L. Levesque ; 809th, L. Levesque ; 810th, L. Levesque ; 811th, L. Levesque ; 812th, L. Levesque ; 813th, L. Levesque ; 814th, L. Levesque ; 815th, L. Levesque ; 816th, L. Levesque ; 817th, L. Levesque ; 818th, L. Levesque ; 819th, L. Levesque ; 820th, L. Levesque ; 821th, L. Levesque ; 822th, L. Levesque ; 823th, L. Levesque ; 824th, L. Levesque ; 825th, L. Levesque ; 826th, L. Levesque ; 827th, L. Levesque ; 828th, L. Levesque ; 829th, L. Levesque ; 830th, L. Levesque ; 831th, L. Levesque ; 832th, L. Levesque ; 833th, L. Levesque ; 834th, L. Levesque ; 835th, L. Levesque ; 836th, L. Levesque ; 837th, L. Levesque ; 838th, L. Levesque ; 839th, L. Levesque ; 840th, L. Levesque ; 841th, L. Levesque ; 842th, L. Levesque ; 843th, L. Levesque ; 844th, L. Levesque ; 845th, L. Levesque ; 846th, L. Levesque ; 847th, L. Levesque ; 848th, L. Levesque ; 849th, L. Levesque ; 850th, L. Levesque ; 851th, L. Levesque ; 852th, L. Levesque ; 853th, L. Levesque ; 854th, L. Levesque ; 855th, L. Levesque ; 856th, L. Levesque ; 857th, L. Levesque ; 858th, L. Levesque ; 859th, L. Levesque ; 860th, L. Levesque ; 861th, L. Levesque ; 862th, L. Levesque ; 863th, L. Levesque ; 864th, L. Levesque ; 865th, L. Levesque ; 866th, L. Levesque ; 867th, L. Levesque ; 868th, L. Levesque ; 869th, L. Levesque ; 870th, L. Levesque ; 871th, L. Levesque ; 872th, L. Levesque ; 873th, L. Levesque ; 874th, L. Levesque ; 875th, L. Levesque ; 876th, L. Levesque ; 877th, L. Levesque ; 878th, L. Levesque ; 879th, L. Levesque ; 880th, L. Levesque ; 881th, L. Levesque ; 882th, L. Levesque ; 883th, L. Levesque ; 884th, L. Levesque ; 885th, L. Levesque ; 886th, L. Levesque ; 887th, L. Levesque ; 888th, L. Levesque ; 889th, L. Levesque ; 890th, L. Levesque ; 891th, L. Levesque ; 892th, L. Levesque ; 893th, L. Levesque ; 894th, L. Levesque ; 895th, L. Levesque ; 896th, L. Levesque ; 897th, L. Levesque ; 898th, L. Levesque ; 899th, L. Levesque ; 900th, L. Levesque ; 901th, L. Levesque ; 902th, L. Levesque ; 903th, L. Levesque ; 904th, L. Levesque ; 905th, L. Levesque ; 906th

Temps Froid

Toronto, 20 — Temps froid, un peu de neige.
Samedi, temps plus beau et modérément froid.

OBSERVATIONS

La température est encore froide dans Ontario et Québec, mais semble devoir être plus douce après-midi. Ce matin le thermomètre marquait: —20 à Port Arthur et —16 à Parry Sound.
Température maxima et minima: —Calgary, 34, 20; Winnipeg, —4, —4; Parry Sound, 6; —16; Toronto, 2, 2; Ottawa, 6, 4; Montréal, 10, 4; Québec, 0, —2; Pointe-au-Père, 3, 2.

NOTRE NUMERO DE NOEL

La "Patrie" donnera à ses lecteurs de main un numéro de gala particulièrement intéressant et varié.

Voici quelques noms parmi ceux qui ont bien voulu collaborer à ce numéro de Noël: L'hon. M. Tarte, A. D. Decelles, Benjamin Smith, Pamphile Lemay, l'abbé Sylvio Corbett, l'abbé J. Lelou, Honoré Gervais, Rémi Tremblay, Dr Choquette, Ernest Myrand, G. de Tonnancour, Ludovic Brunet, Sylva Clapin, Charles Gill, Albert Lozeau, Hector Demers, Antonio Pelletier, Denis Lacroix, et autres, sans compter une demi-douzaine de noms féminins.

Notre journal sera en trois parties de main. Voyez à ce que les vendeurs de journaux vous donnent le numéro complet.

LAVAL

Assemblée dionisienne à Rivière des Prairies et Villard-Assemblée lundi à Ste-Rose

Il y aura une grande assemblée à Rivière des Prairies, demain après-midi, à 1 heure p.m., et une autre à Villard, demain soir.

Le candidat libéral, M. C. A. Wilson, sera accompagné de l'hon. M. Tarte et de plusieurs orateurs populaires.

Lundi après-midi, à 1 heure, grande assemblée à Ste-Rose.

LE DRAPEAU DE CARILLON

Le drapeau patriotique de M. L. O. David a eu un gros succès à Québec, mercredi.

Le "Journal" de ce matin, dans sa correspondance de Québec, met de l'impartialité et M. Chapais mettait hier la politique dans le "Drapeau de Carillon".

Est-ce assez ridicule? Qu'ils aient à plaindre, les gens qui voient de la politique et du mal partout!

L'hon. M. Turgeon a eu 38 ans hier.

L'HON. M. TARTE

Il assistera ce soir à l'inauguration du club Marcell.

Ottawa, 20 — L'honorable M. Tarte se rend à Montréal spécialement pour assister à l'inauguration du Club Marcell qui aura lieu ce soir, au No 2248 rue St-Laurent.

INGRATITUDE

Le juge Lorauger annule un acte de donation

Jugement a été rendu ce matin par l'hon. juge Lorauger dans une cause qui présente un intérêt tout particulier. J. B. Forget dit Député, un vieillard âgé de 83 ans, et son épouse âgée de 82 ans, demandaient à faire annuler un acte de donation consenti par eux en faveur de leur veuve et niece C. Charbonneau et sa femme, alléguant ingratitude de la part des donateurs. Les demandeurs se plaignaient que les donateurs n'avaient pas rempli les conditions du contrat, ne leur fournissant pas les choses nécessaires, mais appuyant surtout leur demande sur le fait que Charbonneau et sa femme avaient fait emprisonner le demandeur J. B. Forget, sur une contrainte perçue par la suite d'un jugement obtenu par défaut pour injures verbales prononcées par le dit Forget contre l'épouse de Charbonneau. La cour a qualifié de crainte l'acte des donateurs en faisant emprisonner le vieillard, et maintenant en outre les autres allégués des donateurs, a cassé et annulé l'acte de donation et a rétabli les parties dans l'état où elles étaient avant cet acte.

L'IMMIGRATION

Une centaine de cultivateurs de l'Écosse arriveront cette après-midi à la gare Windsor en route pour les Territoires du Nord-Ouest et Manitoba.

ON DEMANDE DE LA NEIGE

Depuis quelques jours le service des tramways a été moins régulier qu'à l'habitude. Le défilé de la semaine dernière a été causé que les voitures d'hiver ont été encore remplacées par les véhicules à roues. Les tramways sont en mauvais état et la plupart des charrettes suivent la voie des tramways seule partie de nos rues où les chevaux traitent sous une voiture d'hiver ou une voiture à roues peuvent traîner une charge avec une relative facilité. Par contre, cet encombrement de voitures sur les voies rend difficile le mouvement des tramways qui sont souvent arrêtés par les voitures qui ont leur libre passage. Quand la neige nous aura donné de bons chemins d'hiver, alors la compagnie pourra donner un service plus régulier.

Adressez-vous au bureau de "La Patrie," par vos cartes de visite. Pas de meilleur atelier à Montréal.

Toute commande est exécutée promptement et d'un fini parfait.

A LA FERME-NEUVE

Inauguration de l'école des journalistes.—M. l'abbé Ethier, le nouveau curé entre en fonction. Cérémonies imposantes

Congrès de colonisation.—Les colons fondent une chambre syndicale—La mémoire du curé Labelle

(De notre envoyé spécial)

Labelle, 20.—L'inauguration de l'école des journalistes de la Ferme-Neuve a eu lieu mercredi. Cet événement sera écho dans les annales de la colonisation du nord de Montréal. Il témoigne hautement des inappréciables services que les journalistes peuvent rendre aux colons.

Les colons peuvent maintenant compter sur le concours actif des journalistes. Aussi, ces derniers sont-ils justement populaires dans tout le nord.

A Labelle, au Nominique, au Rapide de l'Original et partout où ils ont passé, ils ont été accueillis avec la plus grande faveur. On aurait dit des personnages officiels, disposant des faveurs ministérielles. Les drapeaux étaient hissés à tous les mâts et sur tous les pignons.

A chaque relais, des contingents de colons se joignaient aux journalistes.

A l'arrivée à la Ferme-Neuve, il y avait une trentaine de voitures dans la procession.

Les fêtes ont été inaugurées par une messe solennelle qui a été célébrée par le nouveau curé, M. l'abbé J. A. Ethier.

La modeste petite chapelle de la Ferme-Neuve avait été décorée très artistiquement de verdure, de banderoles et de drapeaux. Des sièges d'honneur avaient été réservés aux journalistes. En arrière de ceux se trouvaient les élèves de la nouvelle école et leur institutrice, Mlle Amanda Forget.

La chapelle de la Ferme-Neuve n'avait jamais contenu une aussi grande foule. Beaucoup de fidèles n'y ont pu trouver place et ont dû chercher refuge contre les rigueurs du froid dans l'école des journalistes.

Au chœur, on remarquait tous les curés et missionnaires de la vallée de la Lièvre et de la région de la Rivière Rouge.

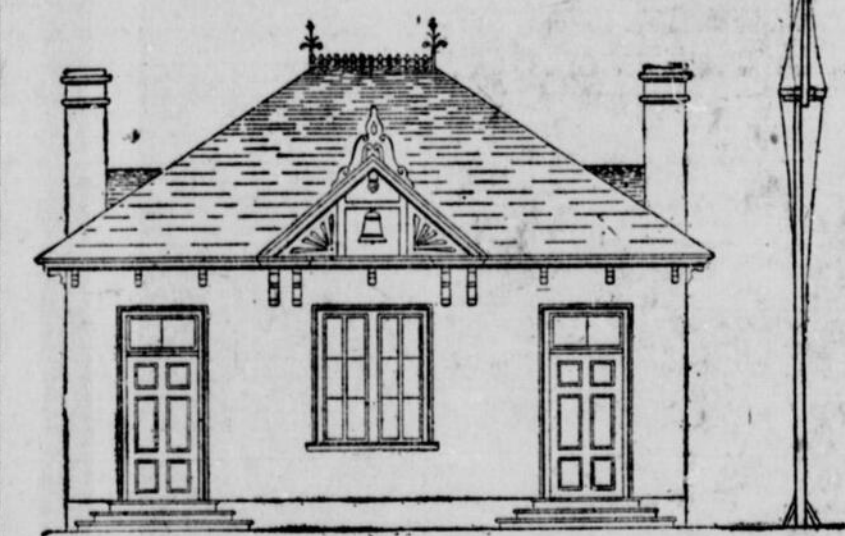
Le sermon de circonstance a été prononcé par le sympathique curé du Rapide de l'Original, M. l'abbé Genier. Il a souligné la plus cordiale bienvenue au nouveau curé et aux journalistes. Puis il a esquissé, en termes élogieux, la mission pleine de gloire de la Ferme-Neuve.

Après le service religieux, toute l'assistance s'est formée en procession et s'est dirigée vers l'école des journalistes.

Cette école a l'aspect le plus coquet. Un drapeau français est fièrement planté au-dessus de l'entrée. A l'intérieur, les murs sont décorés de drapeaux. Une estrade a été élevée pour les journalistes et les autres invités.

M. Cyrille Lafontaine, infatigable et hospitalier pionnier de la nouvelle paroisse, a lu une sympathique adresse aux journalistes. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de M. Amédée Denault, du "Pionnier" et Alfred Pelland, de la "Patrie". M. l'abbé Ethier, Genier et de M. L. E. Carufel.



FAÇADE DE L'ECOLE DE LA FERME-NEUVE.

ECHOS D'OTTAWA

(Dépêche spéciale)
Ottawa, 20.—Le professeur Robertson, commissaire de l'Agriculture, est chargé par Sir William Macdonald, le ministre de l'Agriculture, d'organiser un système d'inspection pratique dans les écoles rurales de la province. Le professeur Robertson est arrivé de Washington où il s'est renseigné sur le système en vigueur aux États-Unis. Il a reçu la promesse du ministre de l'Agriculture à Washington, d'une coopération efficace.

Le lieutenant Rivers, de l'état-major de la Milice, qui souffrait d'une affection au genou, a subi l'amputation de la jambe avec succès à l'hôpital Général, ici, hier.

Démonstration en l'honneur de l'évêché de l'archevêque de l'Université d'Ottawa, hier soir, à l'occasion de son admission au barreau d'Ottawa. Un grand nombre des principaux citoyens de la ville y assistèrent.

Grand bal, hier soir, au Racquet Court, donné par M. Guise et l'Association du Gouverneur Général, hier soir, a réuni l'élite de la société de la ville.

M. Laurier et Madame Laurier partirent pour Québec dimanche matin.

Pour commencer à donner effet au projet de Sir William Macdonald, l'Association des agriculteurs de l'Ontario a élu un comité pour instituer à Guelph, Ont., dix écoles seraient admises pour les différentes provinces.

TANT DE BOUTONNIERES

L'hon. juge Mathieu a rendu jugement ce matin dans une cause de Harris Rogers vs Louis Weinstein & Son. Le demandeur réclamait \$100 comme labeur et à lui due par les défendeurs pour la confection de 231.34 boutons.—La cour a trouvé que l'offre d'un chèque de \$8.75 faite par les défendeurs était suffisante et l'action a été renvoyée.

UNE GROSSE FAILLITE

Londres, 20.—William Sargent, commerçant de névroses, a fait faillite. Son passif est évalué de \$150,000 à \$200,000.

M. Denault a présenté aux élèves des livres et une galerie de portraits de nos gloires nationales.

M. Pelland a aussi présenté à l'école, un joli portrait du curé Labelle, œuvre de Saint-Charles. Il profita de l'occasion pour faire l'éloge de celui qui a été justement surnommé "Le roi du Nord", et suggère l'idée d'instituer une fête annuelle, à la fois religieuse et patriotique, en l'honneur du grand apôtre.

Cette idée est accueillie par de bruyants applaudissements. MM. les curés présents promettent tour à tour de travailler à la réalisation de cette idée. Tous font d'enthousiastes éloges du curé Labelle qu'ils proclament un des plus grands génies de notre race.

A la suite de la réception des journalistes, M. le curé Ethier a béni l'école. Le banquet offert par les colons a eu lieu chez M. Lafontaine. Les convives étaient nombreux. Il y a eu beaucoup de gaieté, d'entrain et de bons mots.

A 4 heures, les journalistes quittaient la Ferme-Neuve et se rendaient au Rapide de l'Original, où ils ont été les hôtes de M. le curé Genier.

Dans la soirée, il y a eu un congrès de colonisation, auquel assistaient des délégués de tous les cantons de la Lièvre.

Plusieurs discours patriotiques ont été prononcés. M. L. E. Carufel a fait une intéressante narration de son récent voyage en France.

Ce congrès aura un résultat très pratique. Les colons ont résolu d'organiser immédiatement une chambre syndicale. Les délégués, représentant tous les cantons de colonisation de la Lièvre ont été choisis sur le champ. Je vous enverrai demain les détails complémentaires.

M. Amédée Denault avait été chargé d'annoncer officiellement que les travaux de prolongement du chemin de fer de Labelle au Nominique commenceront au printemps. Cette nouvelle a grandement réjoui les braves colons de la Lièvre, qui vont ainsi se trouver rapprochés de 25 milles des marchés. Cette distance sera encore raccourcie quand le chemin Gouin aura été construit.

La distribution des prix aux élèves donnera lieu à une imposante manifestation patriotique et religieuse. La Société de Colonisation de Montréal profitera de l'occasion pour y faire sa célébration annuelle de la St-Jean-Baptiste. L'hon. M. Gouin, M. G. Langlois, président du comité des journalistes, ont promis d'y assister.

MM. Arthur Côté et Alfred Pelland ont promis chacun un prix au nom des journaux qu'ils représentent.

M. C. B. Major, député d'Ottawa au nouveau conseil d'État, a été empêché d'assister à l'inauguration de l'école des journalistes par l'enquête qui a actuellement lieu dans le canton de Montigny au sujet des plaintes des colons contre la compagnie à bois McLaren.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

M. Arthur Côté, délégué officiel du comité des journalistes, a répondu très brièvement à ces deux discours. Il fut suivi de Mlle Marie-Louise Ethier, une gentille fillette de 12 ans, qui a témoigné de la reconnaissance émue des enfants de la Ferme-Neuve envers les journalistes de Montréal.

UN VOLEUR ASTUCIEUX

Il tente de se faire passer pour le propriétaire du magasin où il opérait

Mais le truc ne réussit pas

Un voleur audacieux a failli, de bonne heure, ce matin, tomber entre les mains du constable Geoffroy. Voici dans quelles circonstances: Vers une heure et demie, le policier en question se trouvait en devoir sur la rue St-Urbain. Comme il est requis par des instructions spéciales, il sonda toutes les portes des maisons de commerce de la rue pour s'assurer que ces portes étaient fermées à clef. Un quart d'heure plus tard, repassant devant l'épicerie de M. S. Cavey, No 716, son œil exercé constata que le cadenas qui servait à fermer la porte de l'établissement, avait été forcé. Il ouvrit et entra résolument.

Aucune lumière ne brillait à l'intérieur de l'épicerie.

Comme le constable se disposait à allumer une allumette pour faire les perquisitions dans l'établissement, une voix se fit entendre, disant: "Ce n'est rien, vous pouvez vous retirer, constable, je suis le propriétaire de l'épicerie et je suis venu pour faire du feu."

Le policier, soupçonnant avec droit la présence de quelque cambrioleur, sortit son revolver et se dirigea du côté d'où la voix était partie. A l'instant même, la porte de derrière de l'établissement s'ouvrit pour livrer passage à un individu. Geoffroy s'élança à ses trousses, mais le cambrioleur, qui avait de bonnes jambes, réussit à s'échapper. Toutefois, dans sa fuite précipitée, il avait oublié d'emporter le produit de son vol.

Lequel, Charpentier, s'est institué à 10 heures, ce matin, à l'hôtel de Ville. M. l'échevin Martineau est choisi président de la commission.

M. Ames dit, attendu que la commission doit faire rapport au conseil de ville, il est important que les témoins soient examinés sous serment. Mais la résolution de M. Martineau ne contient pas des accusations spécifiques et par conséquent, les témoins ne peuvent être examinés sous serment, à moins que la résolution du conseil ne contienne une clause spéciale autorisant le comité d'user de ce privilège suivant les dispositions de la charte.

M. Martineau dit que le but de l'enquête est d'examiner les diverses transactions des entrepreneurs et des échevins dans la question des réparations à l'hôtel de Ville. Cependant, il abonde dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.

M. Lavalley insiste à soutenir que l'article 532 de la charte, donne droit à toute commission, de faire l'examen des témoins appelés devant elle, quand elle le juge à propos. Voici ce que dit la charte:

Art. 532. — Si dans les affaires soumises au conseil, ou à ses commissions, il est nécessaire, dans l'intérêt de la cité, de faire élucider des questions de fait par des témoins interrogés sous serment ou de toute autre manière, ou s'il devient également nécessaire dans l'intérêt de la cité d'instituer des enquêtes pour établir la vérité des représentations faites au conseil, concernant des matières de son ressort, la commission, dans le sens de l'échevin Ames et le comité adopte une résolution à l'effet de demander au conseil, lundi, l'autorisation voulue.